

## **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

**Groupe Scolaire Jacquard  
Ecole maternelle publique Jacquard  
Brest (29)**

### **Rapport Technique (RT) de Phase 2**

Janvier 2011 – N°0290481R\_RT2



	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	Gaylord GUINTRANGE	Ingénieur de projet
<b>Vérificateur</b>	Anne-Marine ROBERT	Chef de projet
<b>Approbateur</b>	Olivier PACAUD	Superviseur

## SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM).

L'école maternelle publique Jacquard (référéncée 0290481R) est située rue Jacquard, au centre de Brest, et fait partie du groupe scolaire Jacquard qui comprend également une école élémentaire (référéncée 0290809X) faisant l'objet d'un diagnostic spécifique.

Cet établissement est visé par l'étape 3 (diagnostic) de la démarche nationale « Etablissements sensibles » du fait de sa proximité avec un site BASIAS<sup>1</sup> (Société LHERMITTE, BRE2903344). Ce site BASIAS correspond à ancienne usine de traitement thermique de lichen. L'activité date de 1969 et s'est terminée en 1984. Aujourd'hui, la parcelle est occupée par un supermarché ainsi qu'une station-service.

Cette école accueille 117 enfants de 2 à 5 ans en 2010. Le site de l'école maternelle comprend un bâtiment unique, une cour de récréation recouverte de goudron ou de sols souples et un jardin pédagogique dont la date de création n'a pas pu être déterminée.

L'étude historique et documentaire réalisée au cours de la phase 1 de la démarche ETS a indiqué que l'activité de l'usine LHERMITTE (années 1960) était à l'origine d'émanations de fumées. Ces fumées ont donc pu influencer la qualité des sols de surface au droit de l'ETS.

Au vu de ces résultats, il a été recommandé la réalisation d'une phase 2 sur l'école maternelle afin de caractériser la qualité des sols superficiels accessibles aux enfants au niveau du jardin pédagogique. Au vu du contexte du site, les points de prélèvement retenus sont les **sols superficiels** accessibles aux enfants et dont la qualité peut être potentiellement influencée par les retombées des anciennes fumées provenant du site LHERMITTE, et au droit de l'école maternelle.

L'air intérieur n'a pas été retenu comme milieu d'exposition du fait d'une distance d'environ 100 mètres, en latéral hydraulique, entre l'ancienne usine LHERMITTE et l'ETS.

Les concentrations de certains métaux dans les sols au droit de l'ETS ont été mesurées à des concentrations légèrement supérieures aux prélèvements hors ETS et aux référentiels bibliographiques.

Pour le scénario d'ingestion de sols, l'analyse des résultats compte tenu de la méthodologie décrite dans les outils de gestion des sites (potentiellement) pollués,

---

<sup>1</sup> Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents » - Phase 2  
Ecole maternelle Jacquard - Bretagne, Département du Finistère, Brest (29200)  
Rapport technique de phase 2 (RT2) N° 0290481R\_RT2*

rédigée par le MEDAD (2007), notamment de l'IEM et du document de gestion des résultats élaborés par ADEME, BRGM, INERIS et InVS montre qu'il n'y a pas de problème.

Ainsi, les investigations menées nous permettent de conclure que les sols superficiels de l'ETS sont compatibles avec l'usage constaté.

**Ainsi, nous proposons de classer cet ETS en catégorie A : « les sols de l'établissement ne posent pas de problème. »**

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'établissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**